Besançon (25) : le lourd passé de Moulay Ismaël Tijani, qui a tué sa compagne Valérie de 10 coups de couteau

11/01/2017 à 22h08

Devant la cage d'escalier du 5, rue Debussy à Besançon, le ballet des voitures de polices et des ambulances a finalement cessé, au grand soulagement des riverains, tous marqués par cette récente tragédie. C'est au rez-de-chaussée surélevé de cet immeuble discret que samedi, Moulay Ismaël Tijani, 32 ans, a asséné une dizaine de coups de couteau mortels à sa compagne, Valérie Reisser, 39 ans.

« Ça fait bizarre. Elle, je la voyais souvent depuis ma fenêtre. On se disait bonjour, elle était gentille comme tout », glisse Alves à propos de la victime, par ailleurs mère de deux enfants.

« J'étais là quand ça s'est passé, j'habite juste à côté, mais je n'ai rien entendu. Ça me travaille, je n'en dors plus depuis deux nuits. Je l'ai vue sortir dans le sac, ça fait drôle », revit un autre voisin. L'homme est secoué : « Je la connaissais bien, elle faisait des ménages et vivait du RSA. Elle était même venue manger quelques fois chez moi. On ne se côtoyait plus depuis qu'elle était avec lui. Il ne m'inspirait pas confiance. C'est un fou. »

> *Dans ce petit quartier, tout le monde sait tout, sur tous.* ***Le passif d'Ismaël Tijani le précédait :*** ***en 2011, ce trentenaire avait écopé de huit ans de prison pour un viol sur mineure, une adolescente de 17 ans, précédemment commis aux Orchamps.***

Après cette dispute conjugale virant au cauchemar, le meurtrier présumé s'est ensuite confié à sa famille, qui l'a alors convaincu de se rendre au commissariat pour informer la police de son crime. Ce qu'il a fait le lendemain.

La famille de la victime est évidemment ravagée. Celle de l'agresseur également. « C'est affreux, c'est horrible. Je n'ai pas de mot. Nous sommes tous retournés. Notre famille est musulmane pratiquante, respectueuse des valeurs de la République. Ce qu'il a fait est impardonnable, autant d'un point de vue religieux que d'un point de vue humain », assume un membre de la famille Tijani.

« Il est sorti de prison il y a environ un an. On a essayé de le tirer de là. Les fois où je l'avais vu, ça avait l'air d'aller. Il s'était installé chez cette copine… Mais on sentait qu'il y avait un problème dans sa tête. On se voilait peut-être la face. En tout cas, on tombe de haut : ce qui s'est passé, c'est le pire du pire », regrette-t-il avec sincérité.

Le tueur présumé, qui a avoué son acte, a été présenté ce mardi au parquet puis à un juge d'instruction, qui l'a mis en examen pour homicide volontaire sur conjoint. Une circonstance aggravante pour laquelle il encourt la perpétuité. Sans surprise, Moulay Ismaël Tijani a ensuite été placé en détention provisoire.

Est Républicain